

Tome LVII

N° 213

3^e Trimestre 1989

REVUE HISTORIQUE ET ARCHÉOLOGIQUE DU LIBOURNAIS ET DE LA VALLÉE DE LA DORDOGNE



Imprimerie
Arts Graphiques d'Aquitaine
94, rue Président-Carnot
33500 LIBOURNE

REVUE TRIMESTRIELLE
Le N° : 50 F
ABONNEMENT : 140 F

SOCIETE HISTORIQUE ET ARCHEOLOGIQUE DE LIBOURNE

Fondée le 18 décembre 1932

Reconnue d'Utilité Publique par Décret du 21 Novembre 1960

Siège Social : Musée Robin, 36, rue Thiers, à Libourne (Gironde)

Correspondance et envois d'ouvrages : Boîte Postale 175, 33501 Libourne

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président d'Honneur

M. Maurice Druon, de l'Académie Française, à l'Abbaye de Faize.

Présidents honoraires

M. Marc Besson, à Libourne (Président de 1965 à 1969)

M. André Coffyn, à Bordeaux (Président de 1970 à 1979).

BUREAU POUR 1989

Membre d'honneur : Monsieur le Maire de Libourne.

Président : M. le Professeur B. Sandler, à Libourne.

Vice-Présidents : M. P.-J. Faure, à Libourne - M. Jean Vircoulon à Sainte-Foy.

Secrétaire général : M. Bernard Ducasse, 22, rue Etienne-Sabaté, à Libourne.

Secrétaire adjoint : M. Jean Lagarde, à Libourne.

Trésorier : Mme Jeanne Darros, 1 rue Président Carnot, à Libourne.

Trésorier adjoint : M. Jean Waltzer à Libourne.

Archiviste : M. Michel Lafitte, à Libourne.

Conservateurs du Musée :

— *Préhistoire-Protohistoire* : M. André Coffyn, 28 bis, rue Maubourguet, Bordeaux.

— *Galloromain-Moyen-Age* : M. Bernard Ducasse, à Libourne.

Membres du Conseil : Mlle Anne Ziegler, Daniel Bordier, Jean Cavignac, Bernard Bégouin, Alain Chaume, Dr Claude Benazet.

+ Anciens Président

André Gillet (1932-54) - Jean-André Garde (1955-57) - Jacques Lewden (1958-60)

Emile Prot (1961-64) - Bernard Montouroy (1980-84).

Notes et mémoires

La Société Historique et Archéologique de Libourne n'accepte en aucune manière la solidarité des opinions émises par ses membres, ou par les auteurs, même reproduites dans la *Revue*. Les mémoires, publiés dans leur ordre de réception, doivent être déposés, complets et définitifs, avant toute insertion. La commission des publications ne saurait statuer sur un manuscrit non terminé ou non remis au Secrétariat.

Prêts d'ouvrages de la Bibliothèque

Les Sociétaires désirant consulter sur place ou emprunter ouvrages et documents doivent contacter directement l'Archiviste ou le Secrétaire Général, ou les demander par écrit, à l'Archiviste, 10 jours avant une séance.

Cotisations pour 1989 : 20 F min. - Abonnement préférentiel sociétaire : 100 F = 120 F

Abonnement non sociétaire 140 F. (avec facture 160 F)

A régler au nom de la Société Historique et Archéologique de Libourne

B.P. 175 - 33501 LIBOURNE - C.C.P. Bordeaux 475-94 B

Cette revue, sans but lucratif, paraît grâce à l'aide généreuse de nos amis et bienfaiteurs :

LES GRANDS VINS DU LIBOURNAIS

SAINT-EMILION : «la plus haute expression des vins de côtes», et aussi des graves exceptionnelles.

COTES :

Château **AUSONE**, 1^{er} Grand Cru classé A, ST-EMILION

Madame DUBOIS-CHALLON - Héritiers VAUTHIER, propriétaires.

GRAVES :

Château **CHEVAL BLANC**, 1^{er} Grand Cru classé A, ST-EMILION

Héritiers FOURCAUD-LAUSSAC, propriétaires.

Château **FIGEAC**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

A. MANONCOURT, propriétaire.

COTES :

Château **BELAIR**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

Madame DUBOIS-CHALLON, propriétaire.

Château **CANON**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

S.E.V. FOURNIER, propriétaire.

Château **BEAUSEJOUR**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

Héritiers DUFFAU-LAGARROSSE, propriétaires.

Château **CLOS FOURTET**, 1^{er} Grand Cru classé, ST-EMILION

Société Civile du Clos Fourtet, LURTON, propriétaires.

Château **L'ANGELUS**, Grand Cru classé, ST-EMILION

De BOUARD Frères, propriétaires - Tél. 57 24 71 39

Château **SOUTARD**, Grand Cru classé, ST-EMILION

Jacques Des LIGNERIS, propriétaire.

Château **CAP-DE-MOURLIN**, Grand Cru classé, ST-EMILION

Jean et Jacques CAPDEMOURLIN, propriétaires.

Château **SANSONNET**, Grand Cru classé, ST-EMILION

Francis ROBIN, propriétaire - Tél. 57 51 03 65.

Château **MONBOUSQUET**, Grand Cru, ST-EMILION

Héritiers Daniel QUERRE, propriétaires.

INVENTAIRE - 25529
PIERRE PARIS
XXX - 6
Bordeaux III

POMEROL : «Noble héritage des fiers Hospitaliers»

Château PETRUS, POMEROL, cru exceptionnel

Société Civile du Château Pétrus, propriétaire.

Château L'EVANGILE, POMEROL

Société Civile du Château l'Evangile,
Héritiers Paul DUCASSE, propriétaires.

VIEUX Château CERTAN, POMEROL

Héritiers Georges THIENPONT, propriétaires - Tél. 57 51 17 33

Château GAZIN, POMEROL

E. de BAILLIENCOURT, propriétaire.

Clos L' EGLISE, POMEROL

Château PLINCE, POMEROL
Messieurs MOREAU, propriétaires.

Château NENIN, POMEROL

Société Civile du Château Nénin, DESPUJOL, propriétaires.

Clos RENE, POMEROL

Château MOULINET-LASSERRE, POMEROL
Jean-Marie GARDE, propriétaire.

Château MAZEYRES, POMEROL

Héritiers Christian QUERRE, propriétaires - Tél. 57 51 00 40

Château LA CABANNE, POMEROL

Jean-Pierre ESTAGER, propriétaire.

Vignobles J. JANOUEIX, Tél. 57 51 41 86 - LIBOURNE

Château LA CROIX, POMEROL
Château HAUT-SARPE, Grand Cru classé, ST-EMILION

Vignobles MOUEIX Père et Fils

Château TAILLEFER, POMEROL - Tél. 57 51 50 63.

**

Le grand négoce : «une aristocratie...»

Etablissements J.-B. AUDY, Négociants-Eleveurs

35, quai du Priourat, 33502 LIBOURNE

BEYLOT ET Cie, LIBOURNE

HOREAU-BEYLOT et Cie, successeurs
Maison fondée en 1740 - Tél. 57 51 06 07

Pierre JEAN et Fils, SAINT-CHRISTOPHE-DES-BARDES

Château LAPELLETRIE, Grand Cru ST-EMILION.
Château TRIMOULET, Grand Cru classé ST-EMILION.

LUSSAC, MONTAGNE, PUISSEGUIN, SAINT-GEORGES :
«Beaux fleurons de la couronne de Saint-Emilion».

Château de **BARBE BLANCHE**, LUSSAC - ST-EMILION
S.C.E. Château BARBE-BLANCHE, propriétaire - Tél. 57 74 60 54

Château **LUCAS**, LUSSAC - ST-EMILION
Marcel VAUTHIER, propriétaire, 33570 Lussac.

Château **LYONNAT**, LUSSAC - ST-EMILION
Château RECOUGNE, BORDEAUX SUPERIEUR
Les Vignobles Jean MILHADE, 33133 Galgon.

Château de **MUSSET**, MONTAGNE-ST-EMILION
Madame GADENNE, propriétaire - Tél. 57 24 77 65.

Château de **ROQUES**, PUISSEGUIN-ST-EMILION
Michel SUBLETT, propriétaire - Tél. 57 84 70 56.

Château **TEYSSIER**, PUISSEGUIN-ST-EMILION
Société des Domaines du Château TEYSSIER.
Héritiers DURAND-TEYSSIER, propriétaires.

Château **SAINT ANDRE CORBIN**, SAINT-GEORGES-ST-EMILION
Robert CARRE, propriétaire - Tél. 57 84 02 08.

★
★

LALANDE DE POMEROL : «la gloire des moines chevaliers...»

Château **BELLES-GRAVES**, LALANDE DE POMEROL
Madame Jean THEALLET, propriétaire à Néac.

Château **PERRON**, LALANDE DE POMEROL
Michel-Pierre MASSONIE, propriétaire - Tél. 57 51 35 97.

Château **SERGANT**, LALANDE DE POMEROL
Les Vignobles Jean MILHADE, 33133 Galgon.

Château **MONCETS**, LALANDE DE POMEROL
L.-G. et E. de JERPHANION, propriétaires - Tél. 57 51 19 33.

Château **CHATAIN**, LALANDE DE POMEROL
Les consorts LA GUERONNIERE, propriétaires.

FRONSAC - CANON-FRONSAC : «Gentilshommes solides et racés...»

Château **CANON**, CANON-FRONSAC
Mademoiselle HOREAU, propriétaire, Saint-Michel-de-Fronsac.

Château **VRAI-CANON-BOUCHE**, CANON-FRONSAC
Château **LAGUE**, FRONSAC
E. ROUX, propriétaire, Fronsac - Tél. 57 51 24 68

Château de **FRONSAC**, FRONSAC
«La plus belle vue qui soit au monde» (Guibert).
Paul SEURIN, propriétaire - Tél. 57 51 27 46 - 57 51 31 26

Vignobles **Jean PONTY et Fils** - 33126 FRONSAC
Château du **PAVILLON**, CANON-FRONSAC.
Château **GRAND-RENOUIL**, CANON-FRONSAC.

Château **ARNAUTON**, FRONSAC
G.F.A. du Château Arnauton, P. HERAIL, gérant.

Château **LA CROIX**, FRONSAC
Michel DORNEAU, propriétaire - Tél. 57 51 31 28.

Château de **LA RIVIERE**, FRONSAC
S.A. du Château de la Rivière propriétaire - Tél. 57 24 98 01.

Château **LES TROIS CROIX**, FRONSAC
Bernard GUILLOU-KEREDAN, propriétaire - Tél. 57 84 32 09.

Château **MAGONDEAU**, FRONSAC
André GOUJON, propriétaire - Tél. 57 84 32 02.

Château **MAYNE-VIEL**, FRONSAC
R. J. SEZE, Ingén. Agr. Viticulteur, Galgon - Tél. 57 74 30 06.
Expédition en bouteilles.

Château **VILLARS**, FRONSAC
Jean-Claude GAUDRIE, propriétaire - Tél. 57 84 32 17

Château **PUY GUILHEM**, FRONSAC
Janine MOTHES, propriétaire - Tél. 57 84 32 08.

★
★

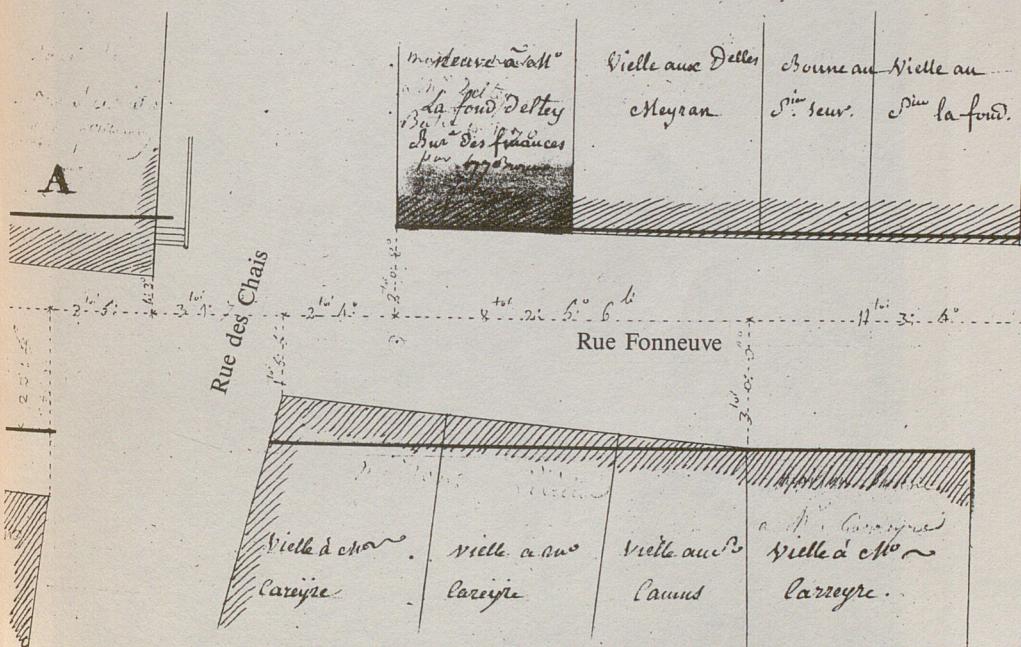
Un grand BORDEAUX du Fronsadais :

Château **LA GARDE**, BORDEAUX SUPERIEUR
Pierre-Yves ROYER, propriét. à Saint-Romain-la-Virvée - Tél. 57 58 21 05

L'ARCHITECTURE A LIBOURNE AU XVIII^e SIECLE (suite)*

• La maison de Beylot (123) :

Nous ne possédons pas d'acte notarié susceptible de confirmer la datation de cette maison qui présente quelques similitudes avec la maison de Giraud. Nous retrouvons au premier niveau le même bossage continu en table et quatre baies qui s'inscrivent dans une embrasure en plein cintre. Les fenêtres des deux niveaux supérieurs reçoivent le même type d'encadrement composé d'un chambranle et d'une clé d'arc lisse. Cependant, cette élévation se termine par un étage mansardé qui semble très isolé du reste de la façade par une corniche fort saillante. La façade postérieure de cette maison, donnant sur la petite rue Fonneuve, ne présente qu'une succession de baies arquées entourées d'un bandeau lisse.



60 — Suite du Plan de la rue Fonneuve 1787
(avec reprise du carrefour des rues des Chais et Fonneuve)

* voir RHAL n° 208 - 209 - 211

(123) voir son emplacement, fig 45, n° 211 p. 21



61 — Façade de la maison de Beylot (5 rue Fonneuve)



62 — Façade postérieure de la même maison

63 — *Détail du balconnet de la maison de Seur*

paraissent unis par les balcons. En effet, celui du second niveau réunissant d'ailleurs les deux travées repose sur une trompe ondée qui prend naissance autour de la baie en plein cintre du premier niveau. Les fenêtres rectangulaires de l'étage noble sont décorées d'un chambranle à crossettes. Celui-ci se poursuit sur les petits voûтains formés par l'avancée qui sert d'appui aux garde-corps en fer forgé des balcons du troisième niveau.

• La maison de Jean Seur :

Si nous reportons à nouveau notre attention sur le plan dressé en 1787 avec le projet d'alignement de la rue Fonneuve, nous constatons avec regret que nous ne pouvons pas toujours nous fier aux seules indications fournies par ce plan. (fig. 60)

En effet, la maison du sieur Jean Seur, bourgeois et marchand, y est indiquée comme étant une "maison bonne". Or, un acte notarié du 26 février 1765 nous apprend que Jean Seur a acquis une maison "menaçant une ruine totale" et qu'il "est à même de vouloir faire bâtir" (124). Cette maison aurait donc pu être qualifiée de neuve en 1787.

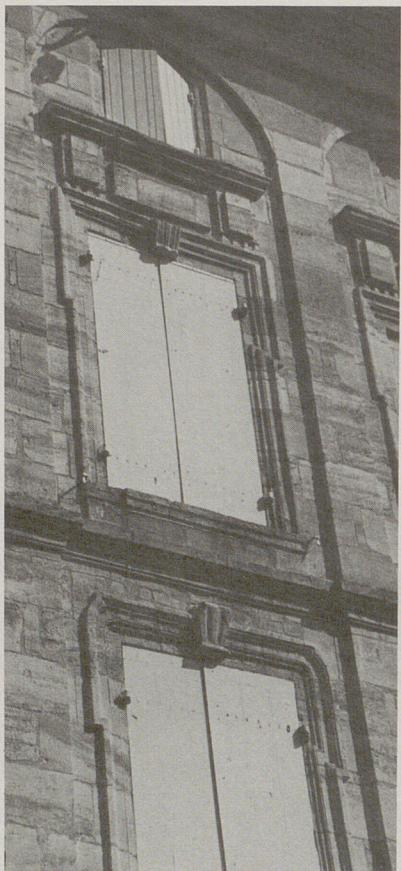
Les trois niveaux de la façade de cette maison

64 — *Détail du balcon de premier niveau de la maison de Seur*

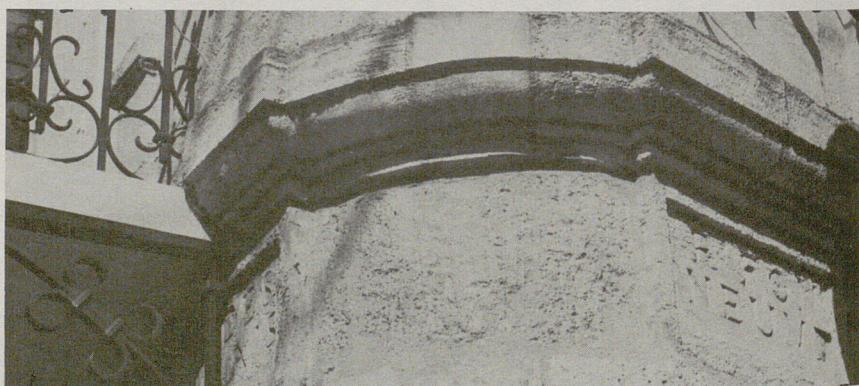
(124) A.D.Gir., 3 E 12964



65 — Façade de la maison de Seur (45 rue Fonneuve)



66 — Détail de la partie supérieure d'une travée de la maison de Deltheil De Lafon



67 — Détail de la corniche régnant sur le premier niveau de la maison de Deltheil de Lafon. A droite, inscription du nom de la rue gravé vers 1772 (voir RHAL n° 122 p 113). Ce cadre, gravé par Abela, est identique à un autre relevé alors. Il est apparu lors d'un bon ravalement de cet immeuble (NDLR) (invisibile en 1966).

• La maison d'Arnaud Deltheil De Lafon :

La dernière maison à être datée sur le plan de 1787, occupe un des angles formés par la rue Fonneuve et la rue des Chais. Elle fut construite par un bourgeois et marchand. Arnaud Deltheil De Lafon, qui avait acheté le 3 août 1765 une "maison cantonnière en mauvais état". Il paraît alors plausible de penser qu'une maison a été reconstruite vers 1770, comme nous l'indique le plan. Cette idée nous est confirmée dans la délibération du 8 juin 1771 où nous apprenons que "les sieurs Grignan et Lafon viennent de faire bâtir" (125).

La façade de cette maison présente la même élévation de chaque côté des deux rues, mis à part la répartition des baies du premier niveau caractérisé par un parement à refends. Les ouvertures sur le côté de la rue Fonneuve sont dues à des remaniements récents, tout comme pour le balcon de l'étage noble. Tous les niveaux sont séparés par une corniche à laquelle un soin tout particulier a été accordé et principalement au niveau de l'arrondi de l'angle formant des ressauts. La forme de cet angle se retrouve d'ailleurs sur le plan. Au second niveau chaque travée est formée d'une fenêtre rectangulaire entourée d'un châbranle à crossettes aux angles adoucis, et surmontée d'une agrafe ornée de deux glyphes. Les deux derniers niveaux s'inscrivent dans une haute embrasure en plein cintre. Une corniche, portée par deux modillons plats d'où pendent des gouttes, isole l'étage d'attique.



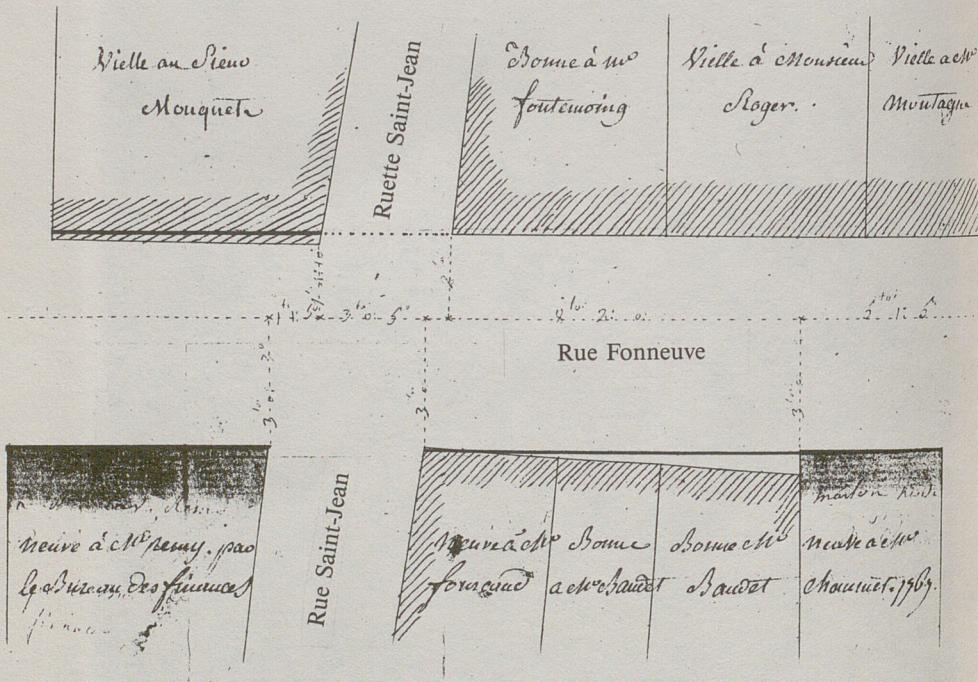
68 — Façade de la maison de Deltheil de Lafon vers 1770 (37 rue Fonneuve)

• La maison d'Etienne-Louis Grignan :

La maison du sieur Etienne-Louis Grignan, bourgeois et négociant, constitue la seconde "maison cantonnière" dont parlait la délibération du 8 juin 1771, précisant qu'elle venait d'être construite. Nous pouvons précisément confirmer cette affirmation grâce aux découvertes que nous avons faites dans les minutes des notaires.

Le sieur Grignan achète le 6 novembre 1768 à Vital Souffrain, également bourgeois et négociant, un emplacement situé au coin de la Grande-Rue auquel il ajoute, le 13 novembre 1768, un emplacement sis rue Fonneuve (126). Pierre Devignes, bourgeois et négociant, s'est joint au sieur Grignan pour participer à ce deuxième achat. Tous deux se sont partagés l'ensemble de ces terrains le 16 février 1770 (127). Grignan se réserve le terrain qui occupe l'angle des deux rues tandis que celui de Devignes donne uniquement sur la Grande-Rue. Le 16 mai 1779, Grignan vend sa "maison neuve" au sieur Angois dont le nom est indiqué sur le plan de 1787 (128). La construction de cette maison a donc pu être commencée dès la conclusion du partage des terrains de 1770 et achevée probablement avant 1779, année de l'achat de cette demeure par le sieur Angois pour 15.000 livres.

L'élévation de cette vaste maison compte six travées du côté de la rue Fonneuve, tandis qu'une septième occupe l'angle et que la huitième donne sur la Grande-Rue.



69 — Suite du Plan de la rue Fonneuve 1787

(125) A.D. Lib., série BB, Reg. 135, folio 24 et 24 du 8 juin 1771

(126) A.D. Gir., 3 E 12936

(127) A.D. Gir., 3 E 44234, 189ème liasse, folio 36

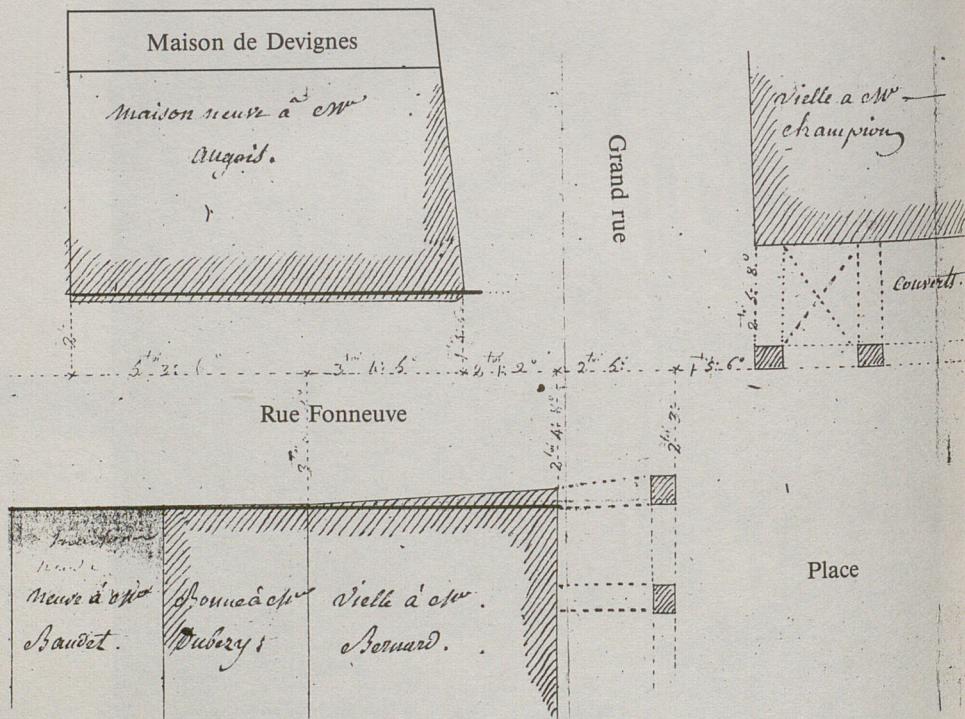
(128) A.D. Gir., 3 E 12958



70 — Façade de la maison de Grignan vers 1770 (61 rue Fonneuve)

Ces travées sont généralement formées au rez-de-chaussée d'une baie rectangulaire entourée d'un chambranle constitué d'un filet et à l'entresol de petites fenêtres arquées. Une forte corniche sépare ces deux niveaux animés d'un jeu de refends. L'étage noble et l'étage d'attique sont réunis par des pilastres ioniques et d'ordre colossal qui s'élèvent jusqu'à une corniche architravée reposant sur des modillons à glyphe. Les fenêtres rectangulaires de l'étage noble sont ornées d'un chambranle à crossettes qui entoure également la table saillante placée au-dessus et décorée d'un bossage en capiton. Ces baies sont également surmontées d'une corniche portée par deux modillons à volutes et à glyphes. Enfin, l'allège des petites fenêtres rectangulaires de l'étage d'attique est décorée d'une grecque.

Au cours des temps, certaines modifications ont été apportées à cette élévation, en particulier le percement de la baie qui occupe la travée de l'angle au rez-de-chausée. Nous ignorons comment elle se présentait à l'origine mais ses dimensions devaient certainement être moins importantes. Par contre, nous savons, grâce aux propriétaires actuels, que la balustrade ornant l'allège d'une des baies de l'étage noble est une réalisation du début du siècle. Cette ballustrade est venue remplacer un petit garde-corps en fer forgé, modèle réduit de celui qui repose sur une trompe ondée s'étendant sur trois travées. Enfin, nous pouvons nous demander si la balustrade qui couronne toute l'élévation de cette maison n'est pas également un élément postérieur à la construction.



71 — Suite du Plan de la rue Fonneuve. A l'angle de la Place, la vieille maison à pignon existe encore



72 — *Vue détaillée de la travée d'angle de la maison de Grignan*



73 — *Détail de la décoration sculptée de la maison de Grignan*

• La maison de Pierre Devignes :

Cette maison ne se situe pas dans la rue Fonneuve, mais son histoire se trouve liée à celle de Grignan. En effet, nous avons vu que Pierre Devignes avait acquis son terrain à la suite d'un partage avec Etienne-Louis Grignan le 16 février 1770. Cette idée nous est confirmée par une inscription gravée au-dessus du puits situé dans la cave et indiquant la date du "26 may 1770".

L'élévation de cette maison se développe sur quatre niveaux constitués dans deux travées séparées par un chaîne à refends. Les murs du rez-de-chaussée sont revêtus d'un parement à bossage en table et percés d'une grande ouverture rectangulaire réalisée bien ultérieurement. Un balcon, reposant sur des consoles à volutes et recouvertes de feuilles d'acanthe, unit les deux portes-fenêtres ouvertes en plein cintre du premier étage carré. Le second est composé de deux fenêtres rectangulaires entourées d'un chambranle formé d'un filet et reposant sur un appui saillant. Les mêmes baies rectangulaires sont reprises en proportion réduite à l'étage d'attique.

Lorsque nous pénétrons dans cette maison, nous découvrons une minuscule cour intérieure à ciel ouvert et dont un des murs sert d'appui à un escalier en pierre orné d'une rampe d'appui en fer forgé. La disposition des baies ouvrant sur cette cour correspond à une récente redistribution des pièces.



74 — Façade de la maison de Devignes vers 1770 (70 rue Victor Hugo)



75 — Inscription gravée "26 may 1770"
placée au-dessus du puits de la cave de la maison de Devignes



76 — Détail du garde-corps en fer forgé du balcon de la maison de Devignes



77 — Vue de la cour intérieure de la maison de Devignes

26 May 1770

75 bis — Reprise linéaire de la date (fig. 75)



78 — Détail de la rampe d'appui en fer forgé de l'escalier de cour intérieure de la maison de Devignes

3/ Description d'autres maisons du XVIII^e siècle

La description de quelques maisons situées dans d'autres rues va nous permettre de compléter l'étude de l'habitat libournais au XVIII^e siècle. Mais, mis à part l'exemple d'une maison sise rue Sainte-Catherine, nous ne possédons aucun renseignement sur la date de construction de ces maisons.

Dans la rue Sainte-Catherine (actuellement rue Waldeck Rousseau) : la maison de Jean-Baptiste Casenove. C'est une maison qui a fait l'objet d'un article en 1977 paru dans la *Revue Historique et Archéologique du Libournais* (129). J.F. Fournier, son auteur, a retrouvé différents actes notariés permettant de dater précisément cette demeure.

(129) R.H.A.L. p 81 à 90, Tome XLV



79 — Façade de la maison de Casenove 1766 - 1767 (41 rue Waldeck Rousseau)

Ainsi, le 31 août 1758, les époux Casenove font l'acquisition d'une maison, rue Sainte-Catherine. Son ancien propriétaire l'avait achetée un an auparavant ; et lors de la prise de possession, il en avait constaté le mauvais état (130). Ce sont les époux Casenove qui vont faire rebâtir cette demeure vers 1766-1767. Cette date est tout à fait justifiée par J.F. Fournier. En effet, un procès avait été engagé entre les Casenove et leur voisin au sujet de l'acquisition de la moitié de l'andronne qui séparait alors leurs maisons. Or, le jugement fut rendu le 10 juin 1766, permettant alors seulement le début des travaux (131). Enfin, J.F. Fournier a également découvert dans un autre procès, engagé en 1769, que l'architecte Lapayre, habitant Libourne, avait construit cette maison.

Celle-ci présente aujourd'hui une élévation de trois niveaux pour trois travées. Les baies rectangulaires du premier niveau sont unies à celles du second grâce aux voûtains qui les surmontent et sur lesquels prennent appui les garde-corps en fer forgé des balconnets de ce second niveau. Là, les fenêtres rectangulaires sont entourées d'un chambranle à crossettes dont la partie centrale supérieure est ornée d'une agrafe en forme de coquille. Elles sont surmontées d'une corniche reposant sur des modillons doubles. Ceux-ci sont, en effet, constitués d'un premier modillon de forme cubique auquel vient s'attacher un second qui prend la forme d'un modillon à volutes orné de glyphes et d'où pendent trois gouttes. Entre ces modillons prend place une guirlande de fleurs sculptée en relief. Quant au chambranle à crossettes entourant les fenêtres rectangulaires du troisième niveau, il monte jusqu'à une corniche sous laquelle est sculptée une grecque.



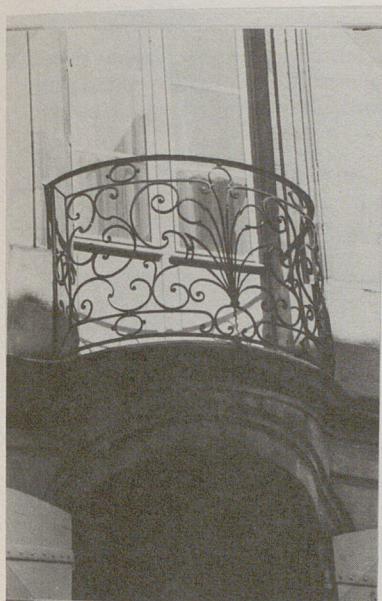
80 — Heurtoir



81 — Serrure de la maison de Casenove

(130) A.D.Gir., 3 E 12920 et 3 E 26982 dans l'article R.H.A.L. p 82

(131) A.D.Gir., 5 B 167 et 5 B 658 dans l'article R.H.A.L. p 83



82 — Balconnet

83 - 84 — Détails de la décoration sculptée placée au dessus des baies de la maison de Casenove



• Dans la rue de Guîtres (actuellement rue Président Carnot).

Comme nous l'avons déjà mentionné, de riches négociants ou artisans s'établissent parfois dans cette rue, voisinant avec des personnes de condition un peu plus modeste. Nous allons alors y découvrir deux catégories de maisons reflétant le niveau de vie de leur propriétaire.

Une première catégorie est illustrée par l'exemple de la maison située aujourd'hui au numéro 45. Nous n'avons retrouvé aucun renseignement sur sa construction et elle n'est même pas mentionnée "maison neuve" sur le plan de cette rue dressé le 12 avril 1775. Sa façade est caractérisée par une travée centrale formant une avancée. Elle se compose au premier niveau d'une baie ouverte en arc segmentaire qui pénètre dans la voûte servant de support au riche garde-corps en fer forgé du balcon. Et, les deux tables saillantes situées de part et d'autre de cette porte d'entrée possèdent une travée respectant la courbe de l'intrados. Aux niveaux supérieurs, cette travée centrale est délimitée par deux chaines à bossage en table. Elles cantonnent



85 — Façade de la maison n° 45 rue Président Carnot



86 — *Détail de l'avant-corps de la façade de la maison n° 45 rue Président Carnot*

au second niveau une porte fenêtre couverte en plein cintre surmontée d'un oculus aveugle. L'arc de cette baie est mis en valeur par une succession de moulures en ressaut rappelant une voussure et reposant sur un imposte. Cette travée se termine au troisième niveau par une fenêtre rectangulaire. Les fenêtres des autres travées sont toutes rectangulaires, mais il semble que certaines aient subi une transformation. En effet, aux premier et second niveaux, des traces paraissent indiquer l'existence d'anciennes baies arquées et qui, au second niveau, auraient même été surmontées du même oculus que l'on a vu pour la travée centrale.



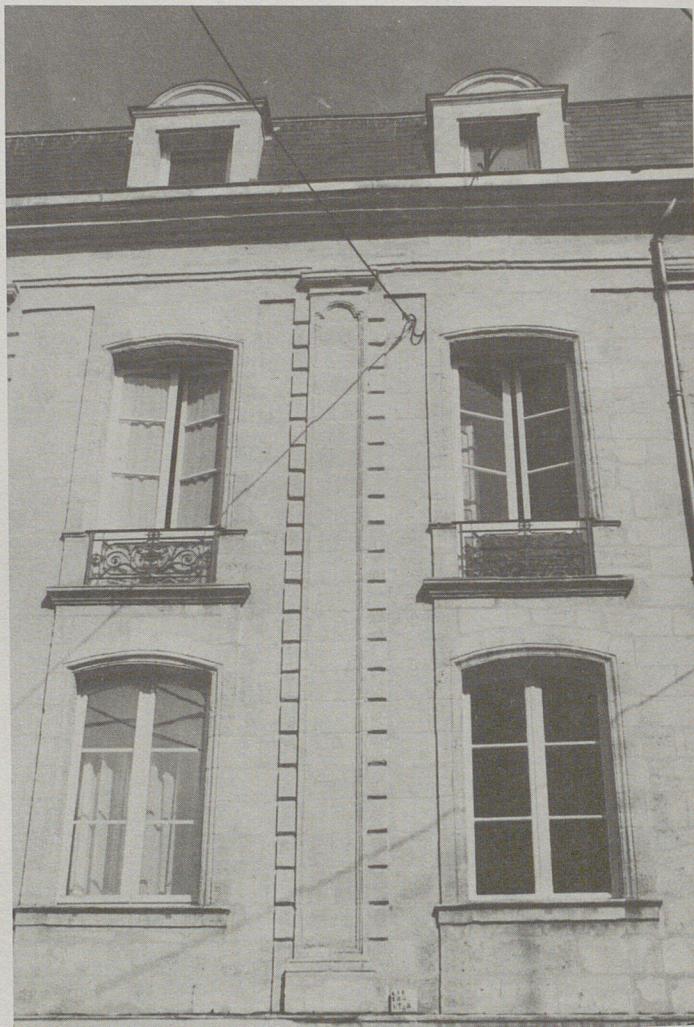
87 — Façade de la maison située à l'angle de la rue Clément Thomas et de la rue Président-Carnot

La description des deux maisons suivantes nous permet de présenter des édifices que la qualité irréprochable de leur construction suffit à décorer. Toutes deux occupent un angle de rues. La première est qualifiée de "maison neuve" sur le plan de 1775 mais nous n'avons trouvé aucun acte notarié susceptible de justifier plus précisément cette indication. Les quatre travées de chacune des façades de cette maison sont séparées par une chaîne à bossage en table et qui se retrouve à l'angle. Les baies



88 — Façade de la maison située à l'angle de la rue Victor Hugo et de la rue Président-Carnot

des trois premiers niveaux sont couvertes en arc segmentaire et entourées d'un chambrelle formé d'un filet. Celles de l'étage mansardé, rectangulaires, sont surmontées d'un fronton plein-cintre.



89 — Détail de deux travées de la maison d'angle des rues Président-Carnot et Victor Hugo

La seconde maison "cantonnière" présente des similitudes avec la précédente. Elle est également formée de deux travées et quatre niveaux, dont un étage mansardé, sur chacune de ses façades. Et ses fenêtres sont également arquées. Par contre, le parement de son premier niveau est à bossage en table et les deux étages carrés sont liés par des jambes simulant des pilastres et rehaussés par des refends sur toute leur hauteur. (*à suivre*)

FLORENCE BOYER

Les "On-dit" de l'histoire locale

Les perspectives que j'aborde sont difficiles à dégager, car elles sont faites de bribes de conversations, glanées au fil des siècles et des mentalités. A l'inverse de l'historien, qui travaille sur des documents écrits ou matériellement établis, il s'agissait d'écouter à des portes souvent étroites, mais qui s'ouvrent sur des structures mentales étonnantes et respectables : les on-dit de l'Histoire.

L'oralité présente, on le sait, les deux caractères contradictoires de l'abondance et de la précarité. Il suffit de songer à la quantité inénarrable de discours qu'un simple document écrit finit par absorber. Et la quarantaine de témoignages oraux que j'ai recueillis à et autour de Sainte-Foy, sont bien les rescapés d'un courant oral en cours d'assèchement : force de l'écrit oblige !

Le plus ancien de ces témoignages remonte au XI^e siècle et les plus récents sont toujours d'actualité. Certaines de ces traditions orales n'ont guère débordé le petit cercle d'une famille, ou d'un hameau, voire d'un petit groupe à identité forte, par exemple, les enfants de l'école maternelle, ou les pêcheurs à la ligne du quai de la Brèche. D'autres traditions furent ou sont encore paroles d'évangile, pour des pans entiers de la ville ou de la campagne proche.

Tous ces témoignages ont eu, et gardent parfois la force d'une rumeur atone. Comme elle, ils expriment une connaissance immédiate, suffisante et commode, à condition de n'être pas vérifiée. Si les témoignages échappent à la critique de leurs utilisateurs habituels, c'est parce qu'ils fournissent d'un événement historique, une explication claire et définitive. Le temps est nié : c'était hier ou avant hier, passée une limite au delà de laquelle les critères personnels n'ayant plus cours, tout se fond dans un indéterminable fatras ; nous savons tous que Louis XIV est mort en 1715, mais qui de nous connaît le prénom de ses huit arrière-grands-parents ? S'ouvre ainsi un passé que la tradition orale réduit, comme une peau de chagrin, à sa plus simple expression, une sorte de passé simple. Les témoignages de cette fallacieuse osmose entre le présent et ce passé dorénavant proche, donnent d'un événement historique un compte-rendu faux, mais elles expriment la vérité d'un mode de réflexion et d'un type de mentalité.

Le vrai sujet de cette intervention, est donc l'individu qui reçoit et transmet ces traditions orales. Ce sujet restera pourtant en second plan. On peut penser qu'il s'agira d'individus appartenant à un milieu populaire, ou bien, d'enfants, c'est-à-dire, de très faibles consommateurs d'écriture et d'écrits. Les exceptions qui se présentent, je les note sans les étudier : autant mener ce travail à partir d'un nombre plus conséquent de témoignages (1).

J'aimerai pourtant faire plus ample connaissance avec ces individus divers et ondoyants, parce que placés dans un courant d'oralité toujours renouvelé. Selon les époques, ils sèment de l'irrationnel et du merveilleux dans la nature, ils se gavent de superstitions, ils consomment des rêves à bon marché, qui vont du conte à dormir debout à la presse du cœur, en passant par les lotos et autres quartés, ils se nourrissent beaucoup plus d'images que de textes, et ils clôturent le petit monde de leurs certitudes admirables, par ce que ma mère appelle joliment la "tétardise", c'est-à-dire, la qualité de celui qui est à la fois naïf et têtu.

(1) Ces on-dit se situent encore entre la galéjade et la métaphore chère aux patoisants. L'histoire du sous-marin échoué devant les quais de Sainte-Foy est une galéjade. Monsieur Pagès rapporte qu'à Coutras, "au soi de la bataille, les protestants trempaient leur pain dans le sang des catholiques" ; c'est une métaphore.

Il est trop tôt pour décider d'une première rencontre avec nos héros (2). Si vous connaissez quelques explications de l'histoire locale échappées à la tradition orale, soyez assez aimable pour me les communiquer. Nous essayerons ensemble d'aller plus avant. Je vous propose une première liste de témoignages. Puis, à propos de deux d'entre eux, nous verrons l'intérêt de ce thème, avant de tirer les conclusions les plus générales et les plus brèves possible. J'ai classé les témoignages dans l'ordre chronologique des événements auxquels ils font référence.

* * *

"Ce premier homme fait son apparition dans une période où la température est chaude puisqu'il est nu et couvert de poils". (André Cayre, *Sainte-Foy la Grande et ses environs dans le passé*, Ste-Foy, 1967, p 19 (3).

Jadis, la mer recouvrait les champs des coteaux, et c'est pour cela que l'on y rencontre des huîtres de grande taille*.

Ces huîtres sont les reliefs d'un pique-nique fait par des hommes préhistoriques, ou par les compagnons de Charlemagne, ou encore, ont été perdues par des Pèlerins de Saint-Jacques de Compostelle.

Autrefois, un glacier s'étendait jusque sur la place du village de Saint-Vivien, près de Vélines. D'ailleurs, il y a toujours du sable sur cette place. (Témoignage local, vers 1970).

Il existait jadis au Canet une pierre trouée qui se mettait à chanter dans le vent. (Abbé Audierne, 1851).

Vers 1850, on trouva dans la Dordogne, au Canet, une corne en or qui témoignait de la présence du veau d'or en ce lieu. La corne fut vendue à Meymac, propriétaire de Vacques, à Pineuilh, qui gagna dans l'affaire le surnom de "Corne d'or". (Abbé Audierne, 1851, et recoupements).

Les ouvriers qui découvrirent des urnes funéraires, à Saint-Avit-Saint-Nazaire, déclarèrent que les "anciens" utilisaient des toupines à confit plus épaisses que les nôtres (Témoignage d'Auguste Conil).

Ce sont les galériens du roi qui ont fait les mosaïques du Canet. Quel roi ? Louis XIV ! (Mr Pachier, en 1967).

Charlemagne a édifié le château de Picon. (vox loci).

Sainte-Foy fut fondée en l'an 812 par les bénédictins de Conques (les érudits locaux puis la vox populi).

Un navire sans gouvernail, ni rameurs, ni voiles, remonta la Dordogne et déposa ses passagers, des pèlerins, sur le rivage proche de l'église consacrée à Sainte-Foy. (IX^e siècle, Cartulaire de Conques, publié par Desjardin).

Dans beaucoup de paroisses, un souterrain reliait l'église au château, ou deux châteaux entre eux. Ainsi, aux Lèves, un souterrain allait du château Baulieu à celui de la Beauze. Du vieux château de Ponchart, partaient deux souterrains, l'un menant

* *Exact* : on trouve des bancs d'huîtres fossiles encore accrochées aux falaises des mers tertiaires, par exemple, au flanc du tertre de Montaigu (50 m alt.) à Fronsac.

(2) Voir les ouvrages de GEORGES JEAN sur *L'enfant et la poésie*, et sur les consommateurs de romans-photos. (La référence précise m'échappe, on en m'en tiendra pas rigueur, vu le sujet !).

(3) A rapprocher de BEROALDE DE VERVILLE, littérateur de la fin du XVI^e siècle, dans *Le moyen de Parvenir*, Paris, 1879, p 206 : "Le Preux, ce bon marchand, estoit avec nous, qui venoit fraisement d'Allemagne ; aussi estoit-il arrivé en hyver"...

au château de Béclair, à Fougueyrolle, l'autre au château de Gurson. A Pineuilh, un souterrain partait de la Croix de Pineuilh et allait jusqu'au château de Bourgognade (vox populi).

A Sainte-Foy, un souterrain partait de la tour des Templiers, passait sous la rivière et ressortait dans le flanc du talus de la rive droite. Les habitants l'utilisaient pour fuir la ville lors d'un siège. (vox populi).

Les grottes servirent de cachette aux cathares. (id.)

La maison du Syndicat d'Initiatives, à Sainte-Foy, qui présente la sculpture remarquable d'un homme nu en érection, est un ancien bordel moyennageux, muni d'une enseigne non équivoque. (Que dire de l'église de Monbos, où deux chapiteaux représentent des couples enlacés, de celle de Montpeyroux, où l'un des modillons représente une femme nue, menton entre les genoux ?). (vox loci).

L'homme nu, figuré sur un chapiteau de l'église de Pessac sur Dordogne, est un orant ; la meilleure façon de prier Dieu étant, comme chacun sait, la nudité ; les rites religieux assyriens en donnent d'ailleurs la précieuse confirmation. (Un érudit pessacais, vers 1960).

Les Templiers résidèrent à Sainte-Foy, où ils édifièrent la tour qui continue de porter leur nom. Ils laissèrent un trésor dans un puit profond. Lorsqu'on laisse tomber une pièce de monnaie dans ce puit, on entend un bruit métallique lorsqu'elle touche le fond, preuve de la présence du trésor. (vox loci).

La rue Perrine, actuelle rue Victor Hugo, à Sainte-Foy, prend son nom du général Perrin, qui, après un long siège, força la porte sud de la ville, et, emporté par son élan, ne s'arrêta qu'à la porte nord, bloqué qu'il était par la Dordogne, ayant du coup descendu la rue en question, d'un bout à l'autre. (id.)

Ou bien, cette rue fut appelée ainsi en hommage à Perrine, fille de joie pour les uns, hétairie de haute volée pour les autres, qui tous sont unanimes à constater que les talents de la garce, connus de fort loin, valurent à cette rue, un patronyme qui défia les siècles. (vox loci, citée par le malicieux L. de la B.).

Calvin a prêché la Réforme à Gensac, du haut d'une chaire en pierre, sise à l'angle de deux murs ; la chaire existe encore et les gens la désignent sous le nom de "chaire à Clavin". (vox gensaci).

Les trois canons fichés bouche en terre, au Fleix, ont été donnés par Henri IV aux habitants de ce lieu, en remerciement des services insignes qu'ils lui avaient rendus. (Les gens du Fleix).

Pendant les guerres de religion, les gens de Sainte-Foy, Eymet et Mussidan possédaient en commun un énorme canon, aussi puissant que lourd, et se le prêtaient lorsque soldats ou brigands montraient le bout du nez... Mais ce canon était tellement lourd, que lorsqu'une ville était attaquée, le temps d'arracher l'engin aux ornières des mauvais chemins, la ville avait capitulé et subi l'inévitable pillage. A l'instar des gendarmes de la chanson, le canon, arrivait toujours trop tard. (vox loci, citée par L. de la B., vers 1975).

Le café de l'Amiral, à Sainte-Foy, tient son nom de l'Amiral de Coligny, qui vint y prendre table, pendant les guerres de religion. (un chercheur, vers 1984).

Richelieu, séjournant au château de Saussignac, vint à bout d'une sévère courante par une cure des vins du cru. (un médecin niçois, vers 1955).

“L'histoire ou la légende raconte qu'il y eut un seigneur portant le titre du lieu (de Roquepiquet, à Ligueux), qui profitant de ses prérogatives nobiliaires voulut abuser de cette puissance pour soumettre à ses passions la gent féminine placée sous ses ordres, mais à la suite des soupçons reconnus véridiques par les maris outragés, ceux-ci réussirent à capturer ledit seigneur et le firent brûler vif”. (Cayre, cité, p 179).

La maison des dames de la Foi, à Sainte-Foy, est l'ancienne citadelle de la ville. (un bibliothécaire, dans les années 1970).

Les assemblées au désert du XVIII^e siècle se tinrent dans des lieux particulièrement isolés. (vox populi).

Le pasteur Lacombe et l'instituteur Thomas, qui se rendirent célèbres à Bordeaux, pendant la Révolution, sont tous deux natifs de Sainte-Foy. (cité dans les “Jurades de Sainte-Foy”).

Vers 1840, le propriétaire royaliste du château de La Roque, à Saint-Antoine de Breuilh, fixa rendez-vous en duel à un adversaire républicain, pour un samedi matin, devant l'hôtel de la Boule d'Or, à l'heure dite. L'homme ne vint pas, et son nom, comme sa personne se sont définitivement perdus. Pourtant, chaque samedi que Dieu fit jusqu'à la mort du châtelain royaliste, qui intervint 42 ans plus tard, celui-ci se rendit sur le champ, au cas où le lâche aurait recouvré le sens de l'honneur. Et s'y trouvant seul, il s'avancait rituellement vers le café proche, pour y déguster son absinthe hebdomadaire. (cité par L. de B., vers 1970).

A la fin de l'ancien Régime, les loups affamés entourèrent le château des Gravérons, près de Sainte-Foy, à l'occasion d'un hiver des plus rudes. La nourrice, qui promenait une enfantelette sur les remparts, pour l'aérer, l'échappa dans les douves, où les loups la croquèrent. Ainsi finit celle qui devait devenir à son corps défendant, l'arrière grand'tante de la personne, qui en 1979, me raconta cet horrible épisode. (raconté par Mme de W.).

Les routes impériales jouxtent fréquemment de profonds ruisseaux à truites. Il suffit donc de cartographier les profonds ruisseaux à truites, pour repérer les routes impériales. Et réciproquement. (un spécialiste de la grivèlerie, vers 1984).

Napoléon passant à Sainte-Foy, son aide de camps oublia sa robe de chambre rouge, chez sa maîtresse d'un soir, rue Perrine. L'objet ressurgit dans les années 1970. (Les gens du quartier).

Dans les années 1850, le Christ apparut à des moissonneurs à Saint-Méards de Gurçon, et lesaida à moissonner. (Lu dans le Dictionnaire de Folklore de Van Genep, la référence précise m'échappe).

Le ballon monté qui atterrit à Saint-Avit de Soulèges en 1871 (authentique), transportait des chiens qui firent souche dans la région, et dont les descendants aboient toujours dans telle ou telle cour de ferme. (vox loci).

Le fond du canal latéral à la Dordogne, était pavé d'écus de cinq francs en argent. (Mr Marvy, vers 1965).

Le salon du château des Goulards, à Saint-Avit-Saint-Nazaire, avait les murs tapisés d'écus de 5 francs en argent. (Mr Marvy, vers 1965).

A la fin du XIX^e siècle, à Fougueyrolle, un propriétaire attaqua et tua les passagers d'une diligence, les chevaux et la diligence elle-même, avant d'enterrer secrètement les divers objets de son méfait, les uns dans les autres. (la rumeur publique, puis, plaidoirie de Me de Lortal, pour le diffamé).

A Saint-Nazaire, des gabarriers se seraient battus avec des paysans, près du cimetière. D'autres affirment que ces gabarriers auraient participé à des messes noires servies dans le cimetière. L'endroit a gardé mauvaise réputation. Récemment, un voisin s'en fut téléphoner depuis la cabine qui jouxte le mur du cimetière. Il faisait nuit, il avait allumé une bougie pour s'éclairer. L'autre, qui voit le falot, tremble d'effroi, perd les pédales, tombe de vélo, et court téléphoner aux gendarmes qu'une messe noire se prépare ! (histoire locale).

“Les catholiques ont la colique, les protestants ont mal aux dents”. Les enfants des écoles maternelles et communales de Sainte-Foy et de Castillon la Bataille, dans les années 1910. (Témoignage de Mme Martinesque, de Sainte-Foy, et de Mr Lamarzelle, de Castillon).

“Les protestants chient dans la barrique, les catholiques bouffent à pleines dents”. (Les gamins des écoles communales de Sainte-Foy, dans les années 1950).

Les grottes servirent de cachette aux résistants. (Les gamins, dans les années 1950).

Un sous-marin allemand s'échoua dans la Dordogne, devant les quais de la Brèche, à Sainte-Foy. L'emplacement fut repéré avec exactitude, grâce aux feux de position qui brillèrent pendant quelques semaines, avant de s'éteindre définitivement en outre, ce fait est ancré dans les mémoires, à cause des nombreux hameçons que les pêcheurs de carpes n'ont pas manqué, année après année, d'accrocher au sous-marin. (Les pêcheurs de Sainte-Foy, vers 1980, à l'usage des touristes).

La rivière recèle des trous dangereux que l'on appelle ici des trans. Le courant peut vous y entraîner, et vous y noyer rapidement. On sait que les trans regorgent d'armes abandonnées par les Allemands pendant la dernière guerre. De même, au fond du “trou de Bouchereau”, ils ont immergé une caisse de grenades. (les gens de la rivière, dans les années 1950).

Vers 1975, le maire de Monfaucon raconta la réfection du clocher de l'église, faite un siècle auparavant, en évitant soigneusement de mentionner les échauffourées qu'elle provoqua entre les conseillers municipaux d'alors, conservateurs et républicains, parce que leurs arrières petits fils siégeaient toujours au Conseil sous les mêmes bannières.

Dans les années 1970 on fit de nombreux lâchers de vipères, depuis des avions, et à partir des années 1980, on multiplia les lâchers de ragondins. C'est la faute aux écologistes. (vox populi).

La tendance actuelle à vieillir les monuments anciens. Exemple des églises dites “romanes” du canton de Sainte-Foy. (Guides touristiques).

Je terminerai cette liste d'une quarantaine de propositions fausses ou incongrues, par les propos que Mademoiselle Muff, professeur d'anglais au Lycée de Sainte-Foy, tint à Madame Bruzel, professeur d'histoire, lorsque celle-ci dans les années 1950, prit son poste dans cet établissement : “Vous arrivez à Sainte-Foy. Les gens vont vous dire que c'est l'une des toutes premières villes de France à s'être ouverte à la Réforme ; Ils vont vous dire que c'est la patrie de Paul Rivoire, l'un des quatre héros de l'indépendance américaine, que c'est le berceau de Paul Broca, des frères Reclus et d'Elie Faure ; ils ajouteront même, que dans Sainte-Foy, pour la première fois au monde, fut goudronnée une route. Et bien, méfiez-vous ! C'est vrai !”



De cette liste de propositions extravagantes, j'ai retenu les deux suivantes : La première frappe par sa vulgarité : "Les protestants chient dans la barrique, les catholiques bouffent à pleines dents". C'est à l'école maternelle que s'utilisait cet inattendu proverbe ; dans les années 1950, nous nous le jetions méchamment à la face. Ce proverbe n'avait de valeur qu'à condition de rester incompris ; nous ignorions ce qu'il voulait dire, mais sa vulgarité nous fascinait. C'était une arme terrible avec laquelle nous tranchions volontiers les liens d'amitié qui auraient pu nous lier, nous, les protestants, aux gamins catholiques de notre âge, c'est-à-dire, 5 ou 6 ans. Arme réversible, et les jeunes catholiques ne se privaient pas de nous retourner le compliment. Il ne restait plus à chaque camp, qu'à crier plus fort que l'autre, pour affirmer l'authenticité de sa version. La passion l'emportait immédiatement sur la raison, et de toute façon, de quelles raisons des gamins de cet âge auraient-ils pu se prévaloir ? Nous étions incapables de donner une origine et un sens à cette mystérieuse formule. En l'utilisant, nous nous contentions, sans le savoir, d'être la vivante illustration de la coupure qui existait alors entre catholiques et protestants, et de cette lutte sournoise de chaque camp pour affirmer sa prééminence sur l'autre. Avec le recul, je me rends compte que cette terrible formule était un antidote sournois à la gentillesse insignifiante des comptines. Chose curieuse, la formule n'avait plus cours à l'école communale, où nous abandonnions aussi les comptines et les jeux d'enfants qu'elles sous-tendaient.

Longtemps, je fus enclin à chercher l'origine de ce proverbe local dans la méthode traditionnelle d'amendement des sols par l'engrais humain. Le témoignage de Mme Martinesque pour Sainte-Foy et de Mr Lamarzelle pour Castillon laisse peu de valeur à cette hypothèse. Dans leur prime enfance, avec les écoliers de ces deux villes, ils utilisaient une formule plus neutre, qui renvoyait dos à dos les tenants de chaque camp : "les catholiques ont la colique, les protestants ont mal au dents". Au prix de quelques légères modifications de sons, il semble bien qu'elle soit à l'origine du grossier anathème que nous jetions si volontiers à la figure des "autres".

Notons que le proverbe cité disparut dans les années 1970, lorsque s'estompèrent les dissensions entre les deux communautés : l'œcuménisme était devenu une réalité.

Le second exemple est celui des souterrains. Il semble qu'il faudrait les considérer sous une double perspective : d'abord, il ne s'agit pas de n'importe quels souterrains. Ils sont bâtis, et relient un château à un autre château, ou bien à une église. Notons que le souterrain est orienté, il mène du château à l'église, et non de l'église au château, c'est-à-dire d'un monde temporel vers un monde spirituel. Leur usage reste mystérieux, de ceux que l'on sous-entend volontiers, plutôt que d'en parler clairement. Le discours sur les souterrains élude en effet les aspects techniques, différences de niveau, passage sous les cours d'eau, longueur pouvant atteindre ou dépasser 20 km. ; sont ignorés en outre les aspects économiques et stratégiques. La forme de ce discours elle-même, reprend les caractères que l'on prête aux souterrains : la certitude de leur existence, un gigantisme exprimé à mots couverts, et la suggestion en clair-obscur de leur utilisation. Les portes qui en donnaient l'accès, on ne les ouvrait que pour permettre à la population du château ou de la ville de fuir, ou bien, pour que le seigneur puisse rejoindre discrètement sa maîtresse. Double fonction étonnante ; la survie légitime d'un groupe, et la petite mort illégitime de son chef.

Bien entendu, nul n'a parcouru la totalité de ces souterrains mythiques. Mais on citera volontiers des témoins qui ont franchi une prétendue porte bâtie en arc d'ogive, dans la falaise de Pineuilh, qui ont trouvé plus avant les éléments rouillés d'une armure, ou qui se souviennent de l'escalier taillé au carré, plongeant dans le sol, à proximité du vieux château de Ponchart. D'autres ajouteront qu'une noce pouvait passer dans le souterrain sans se salir, quand il ne s'agissait pas d'un homme

à cheval. Le trou qui s'ouvre subitement dans le sol situe le passage du souterrain, et suffit à confirmer que celui-ci se rend bien du château à l'église : une hirondelle fait bien le printemps !

A l'évidence, l'amateur de souterrains puise son argumentation dans ses propres fantasmes. Cette seconde perspective vient s'enclore dans l'arrondi d'un mur inhabituel, celui qui enrobe le souterrain ; ce mur, en effet, est un véritable obstacle dressé entre l'individu et la terre, la terre, territoire normalement interdit aux vivants parce que dévolu aux corps des "parents et amis". Ce n'est pas un hasard si les hôtes les plus familiers et les plus nobles des souterrains, sont, soit un trésor mythique de diamants et d'or, soit le trésor bien réel d'une riche vinothèque. S'enfonçant dans nos propres angoisses, le souterrain est à la merci des charges impondérables qu'il défie : l'éboulement, mort du souterrain est aussi la plus curieuse des façons que l'on puisse imaginer pour revenir à la terre (4).

Une fois encore, le retour à la réalité est presque décevant ; les cluzeaux et autres souterrains attestés ne dégagent pas cette puissance onirique. Et leur fonction était toute prosaïque. Ce qui ne veut pas dire que l'Histoire seule puisse en rendre compte.

Pour conclure sur ce point, je me contenterai de chercher l'une des clefs de nos fameux souterrains, dans la vision que le populaire se donne des relations entre deux "castes" dont la nature lui échappe, la noblesse avec ses châteaux, et le clergé avec ses églises. Quel meilleur thème que le souterrain, pour traduire ce que cette vision a d'irrationnel, d'incertain, et d'inquiétant ?

Les exemples du proverbe grossier et celui des souterrains, montrent l'intérêt de ces "dits" populaires sur des faits précis de l'histoire locale. Parfois cocasses, souvent inattendus, ils auraient un rôle à remplir, même modeste, dans une histoire des mentalités.

JEAN VIRCOULON

(4) Encore une référence égarée, dans la *Poétique de l'Espace*, de GASTON BACHELARD...

Jean CAVIGNAC

Notre Société et son Conseil sont encore endeuillés : En pleine maturité, Jean Cavignac vient de nous quitter à l'issue d'une longue et cruelle maladie.

Né à Perissac, brillant élève de l'Ecole des Chartes, Archiviste-paléographe de la promotion 1962 avec une thèse sur Jean Pellet, commerçant de gros : contribution à l'étude du négoce bordelais au XVIII^e siècle, il fut nommé le 16 juillet de la même année Conservateur aux Archives de la Gironde, poste qu'il occupa à nouveau à partir du mois de mars 1964 après avoir effectué ses obligations militaires au Service historique de l'Armée de terre à Vincennes.

Dès sa thèse d'Ecole il s'était intéressé à l'histoire bordelaise. En poste aux Archives de la Gironde, il fut chargé de travaux sur la série B - Justices d'Ancien Régime. En particulier sur les présidiaux de Bazas (sous-série 4B, dont le répertoire a été publié) et de Libourne (sous-série 5B, dont le répertoire n'est pas achevé). Ce sont les travaux préliminaires sur le fonds du présidial de Libourne qui lui donnèrent la matière pour nombre des communications qu'il a présentées devant nous, dans lesquelles sa solide érudition et son style cursif nous ont tant appris.

Lors de la création de l'annexe des archives Départementales, rue Poyenne, il en fut spécialement chargé, et tous ceux qui y travaillèrent ont connu la qualité de son accueil et son érudition souriante et précise.

Collaborant à plusieurs Revues, dont celle de la *Bibliothèque de l'Ecole des Chartes*, Président de l'Institut Aquitain d'Etudes Sociales, membre de l'Académie Montesquieu, auteur de monographies sur les *Juifs de Bordeaux*, sur l'histoire de la SFIO en Gironde, sur 25 familles de grands négociants bordelais, il savait aussi se divertir en laissant courir sa plume dans des contes alertes, dont *Le Diable sur la Rivière* est l'illustration savoureuse.

Très fidèle à nos Conseils d'Administration, où nous l'avions appelé en 1985, il avait adhéré avec passion à notre idée d'Exposition du Bicentenaire et participé utilement aux premières réunions préparatoires.

Chant du cygne poignant, il avait, quelques semaines avant sa mort alors qu'il était devenu déjà aveugle, prononcé à l'Athénée Municipal de Bordeaux une éblouissante conférence.

Nous perdons un bon ami, et notre sympathie attristée va vers sa famille. Nous conserverons de lui l'image d'un homme chaleureux, toujours prêt à rendre service et soucieux d'accroître nos connaissances en cette Histoire Girondine, qu'il servait de si magistrale façon.

B. SANDLER - JEAN VALETTE

Travaux parus dans *la Revue Hist. et Arch. du Libournais*

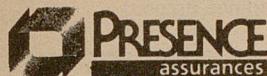
- Dommages causés à Libourne par les troubles de la Fronde, T. XXXIV (1966), p. 84-92.
- La Sénéchaussée et Siège Présidial de Libourne, T. XXXV (1967), p. 89-95.
- Les Protestants de Castillon sous l'Ancien Régime, T. XL (1972), p. 81-89.
- Fête et révolte, une émeute contre la Maréchaussée à St-Sulpice-de-Faleyrens en 1754, T. XLV (1977), p. 145-150.
- Les désordres de Pujols (1784-1786), T. XLVI (1978), p. 105-109
- 1743 : les Bouchers de la Duchée-Pairie de Fronsac condamnés pour utilisation de poids non réglementaires, T. XLVII (1979), p. 83-85.
- La Jurade de Sainte-Foy face aux problèmes militaires à la fin des guerres de religion, 1589-1598, T. XLVIII (1980), p. 85-92.
- Pierre de Géreaux, émigré (1790-1801) et maire de Périssac, T. LIII (1985), p. 3-12.
- Une Source de l'histoire du Périgord occidental : le fonds de la sénéchaussée de Libourne, Tome LIII (1985), p. 54-56.
- (et Jean Valette), Les conseillers généraux du canton de Fronsac de 1833 à 1940, Id., p. 45-53.
- Le meurtre de Pierre de Tauzia à Montcaret en 1728, Id., P. 57-61.
- Le pont volant de Cubzac et le franchissement de la Dordogne par les troupes de la guerre d'Espagne (1808-1820), T. LIV (1986), p. 9-30 et 33-40.

Date de parution : 30 septembre 1989

Le Gérant - Directeur de la Publication B. DUCASSE
Arts Graphiques d'Aquitaine, 94, rue Président Carnot — 33500 LIBOURNE

Donnez la préférence à nos amis annonciers, qui nous apportent leur aide généreuse :

ASSURANCES
VIE - INCENDIE - VOL
DÉGATS DES EAUX
BRIS DE GLACES
RESPONSABILITÉ CIVILE
- AUTOMOBILES -



JACKIE COLDEBOËUF

11, Rue Waldeck-Rousseau
33502 LIBOURNE CEDEX
Téléphone : 57 51 22 25



Orfèvrerie Jacqueline GUILLOT

Tél. 57 25 08 98

45, RUE GAMBETTA - 33500 LIBOURNE

CRÉDITS, PLACEMENTS, SERVICES BANCAIRES

L'ECUREUIL MERITE VOTRE CONFiance



L'AMI FINANCIER

Caisse d'Epargne de Libourne - ☎ 57 51 33 30

Libourne

deux siècles d'images

2000 DOCUMENTS
dont 1000 cartes postales
antérieures à 1914

UN FORT VOLUME

528 pages, relié, couverture
aux armes de Libourne
gravée or

GRAVURES ANCIENNES,
PLANS, CARICATURES,
CHANSONS PATOISES, etc.

250 F franco de port l'édition normale.

(il reste quelques exemplaires numérotés, 350 F franco de port)

TRAVAIL DE LA PIERRE
RENOVATION DE L'ANCIEN
MAÇONNERIE TRADITIONNELLE
PISCINE RESIDENTIELLE

ENTREPRISE

MANIVAL

56, av. de la Roudet - 33500 LIBOURNE
57 51 65 08 - Siret 596241364 00014

Tous les vendredis

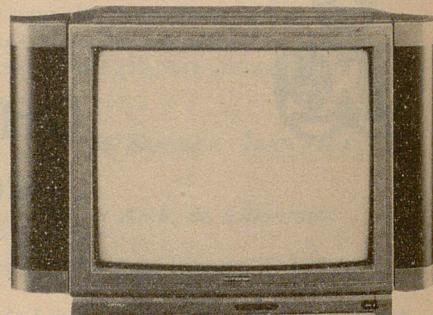
LE RÉSISTANT

de Libourne

Tous les imprimés

PRO&Gie

LES PROFESSIONNELS DE L'ÉLECTRONIQUE



Ets VIREMOUINEIX

46, RUE GAMBETTA, 46
LIBOURNE - Tél. 57 51 58 85

DISTRIBUTEUR **CANAL+**

— Service — Après-Vente —

WALTON - HYDRAULIC

38, rue Chabrely - Bordeaux-Bastide - 33100 BORDEAUX
Téléphone 56 86 38 72

TOUT LE MATERIEL DE POMPAGE ET D'ARROSAGE
POUR L'AGRICULTURE, LES TERRAINS DE SPORTS, LES JARDINS D'AGREMENT
POMPES GRUNDFOS IMMERGÉES ET DE SURFACE
ARROSAGE RAIN BIRD
TUYAUTERIES ET RACCORDS PLASTIQUES

ANCIENNE MAISON TOURNEUR

Paul BONDIER

Opticien-lunetier

Diplômé de l'Ecole Nationale d'Optique

Richard BONDIER

Verres de contact

58, rue Gambetta

LIBOURNE

Téléphone 57 51 14 79

Louis FAURE

Agent général d'Assurances

**PROTECTRICE
ALLIANZ
FRANCE**

39 - 41, cours Tourny

LIBOURNE

TÉLÉPHONE : 57 51 56 23

DES CAISSES CARTON

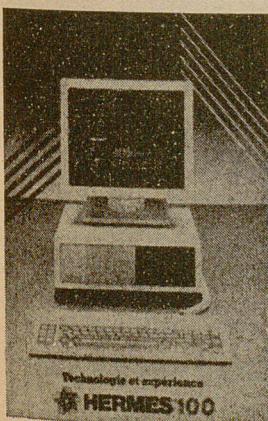
aux qualités,
dimensions et quantités
de votre choix

*dans les délais
que vous souhaitez*

**cartonnages
diémont**

4, rue Rivière - 33500 Libourne

Tél. 57 51 35 71



ÉAB

TECHNIQUES
AMENAGEMENT
BUREAU

PROGRAMMES VINICOLES ET COMPTABLES
TRAITEMENT DE TEXTE

Démonstration sur rendez-vous

27, rue Jules-Ferry - 33500 LIBOURNE
Tél. 57 51 52 52 - 57 51 77 54

L'Immobilier Moderne

APPARTEMENTS - IMMEUBLES
TERRAINS - PROPRIETES
COMMERCES

*VENTES - LOCATIONS
GESTION*

Syndic de Copropriété



phox
PHOTO - VIDEO


97, Cours Tourny 33500 LIBOURNE

**

- IDENTITÉS RETOUCHÉES
ET INSTANTANNÉES
- TOUS REPORTAGES
PROFESSIONNELS
- PORTRAITS
- CAMESCOPE, JVC, CANON, SONY
- BONNY EXPRESS : Photos 1 heure

Jacques SIMON

29, rue Michel-Montaigne

33500 LIBOURNE

Tél. 57 51 26 01

**VERRERIES
DU
LIBOURNAIS**

57, Quai du Priourat
B.P. 220 - 33503 LIBOURNE CEDEX

**LIBRAIRIE
ANTICOURT
FONBLANCHE**

49, rue Montesquieu - LIBOURNE

Téléphone : 57 51 04 15

LIVRES SCOLAIRES
LITTÉRATURE GÉNÉRALE



L'OR
Une histoire d'amour.

Bijouterie GIRARD

Horloger - Bijoutier - Joaillier
Membre fondateur

CODHOR

Jacques Girard, 12 place Abel-Surchamp - 33500 Libourne

Tél. 57 51 07 71

Avis de la Société Historique et Archéologique de Libourne

Règlement des séances

Les Sociétaires qui désirent faire des présentations ou des communications doivent en informer, dès que possible, le Président, en indiquant le temps de parole qu'ils demandent, pour permettre d'établir à l'avance l'ordre du jour.

Les titres des communications (et les noms d'auteurs) devant être publiés dans le Bulletin précédent la séance, il faut *obligatoirement*, que le Secrétariat en soit avisé, *au moins 15 jours avant la fin du trimestre*. Les communications non annoncées régulièrement ne seront acceptées qu'*exceptionnellement* si l'ordre du jour le nécessite et, sinon, renvoyées à une séance ultérieure.

Les copies des communications sont remises aussitôt au Secrétaire. Les auteurs de commentaires ou observations formulés de vive voix en séance et désirant en préciser les termes, doivent faire parvenir une *note écrite* au Secrétariat dans un délai maximum d'une semaine.

Les présentations d'objets, dont l'annonce est souhaitable, devront être *précédées* d'une note, remise *au début de la séance*, avec toutes indications utiles : circonstances de découverte, noms de lieux et de personnes, poids, mesures (pour les petits objets, en m/m), ainsi que photos ou dessins facultatifs mais recommandés.

Les dessins doivent être effectués, sur calque ou papier non quadrillé, sans *blancs* inutiles entre les objets dessinés. L'échelle doit être figurée linéairement sur les dessins et documents, et non par une mention de proportion.

Tirages à part

Les auteurs peuvent faire effectuer, à leurs frais, des tirés à part, portant la mention *Extrait de la Revue Historique et Archéologique du Libournais et de la Vallée de la Dordogne*, par commande directe à l'imprimerie ou au Secrétariat, dernier délai en renvoyant les épreuves. Deux exemplaires doivent être remis aux Archives de la Société et un au Secrétariat.

Quelques feuilles supplémentaires de chaque numéro sont tirées à l'intention des auteurs, qui doivent contacter le Secrétariat pour en prendre livraison, sauf envoi à leurs frais.

Publications en vente

Sauf réassortiment de n°s épuisés, il n'y a plus de série complète antérieure à 1954 mais quelques rares numéros isolés (*Détails sur demande au Secrétariat*).

N° spécial 1953 : (20^e anniversaire. Table des 20 premières années) : 20 Frs

N° 120 (1966) : (Spécial Musée - Ages du Bronze et du Fer) : 10 Frs

N° 152 (1974) : III^e Colloque de Protohistoire d'Aquitaine (et supplément) : 40 Frs

La collection est disponible depuis 1954. Par années ou collection, *prix sur demande*. Par numéro isolé, 20 F minimum, ou prix marqué.

ANTIQUITES HISTORIQUES D'AQUITAINE, 26 place Gambetta, Bordeaux
(Tél 56 52 01 68 - poste 349) — *Directeur* : M. GARMY.

Correspondants : Michel Sireix, à Saint-Magne-de-Castillon (Tél. 57 41 01 40) pour les cantons de Castillon, Pujols, Pellegrue, Sauveterre-de-Guyenne.

Bernard Ducasse, à Libourne (Tél 57 51 12 60) pour les cantons de Libourne, Fronsac, Lussac, Coutras et Guîtres.

ANTIQUITES PRÉHISTORIQUES D'AQUITAINE, 26, place Gambetta, Bordeaux
(Tél. 56 52 01 68, poste 353). — *Directeur* : M. J.Ph. RIGAUD.

Correspondant : Michel Sireix, pour la Gironde—Est.

SOMMAIRE

L'architecture à Libourne au XVIIIème siècle (FLORENCE BOYER)	p. 101
Les "On dit" de l'Histoire Locale (JEAN VIRCOULON)	p. 125
<i>Necrologie :</i> JEAN CAVIGNAC	p. 131

Cliché de couverture :
Détail de la façade de la maison, rue Président Carnot (v. fig. 86)

La prochaine séance de la Société Historique et Archéologique de Libourne aura lieu le dimanche 29 octobre 1989 à la Bourse du Travail, 19 rue Giraud à partir de 9 h30.

Nous entendrons d'abord une communication sur *les Ripatons de Libourne* (XIXème siècle) et quelques détails sur les fouilles de *Belair*.

La partie principale de la réunion prévoit ensuite plusieurs exposés avec projections :

- Vues de l'Exposition du Bicentenaire de la Révolution de 1789,
 - Moscou disparu (destructions d'architectures religieuses ou civiles (1930 à 1970),
 - Sites antiques d'Anatolie (Sidé - Aspendos - Pergé - Phaselis - Aphrodisias - Hierapolis Priene - Milet - Didyme - Ephese - Pergame - Troie).
-

Cotisations pour 1989 : 20 F min. - Abonnement préférentiel sociétaire : 100 F = 120 F
Abonnement non sociétaire 140 F. (avec facture 160 F.)

A régler au nom de la Société Historique et Archéologique de Libourne
B.P. 175 - 33501 LIBOURNE - C.C.P. Bordeaux 475-94 B